A2 CHARPENTE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 RUE DES COMMERES, 78310 COIGNIERES
819679333 RCS VERSAILLES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 décembre 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2025

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 4 167 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 167 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	210 507 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	214 674 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 214 674 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2022 :
57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2023 :
57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2024 :
57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Certifié conforme
Le Président

Signé par ADRIAN COMANELEA
Le 13 oct. 2026

Signed with Universign doc_7eaP tx_abYkwWG6z7Qb

Signé par ADRIAN COMANELEA
Le 13 oct. 2026

Signed with Universign
doc_bdmm
tx_pbYkuWG6rZQb

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : A2 CHARPENTE — 1 2

Adresse de l'entreprise : 2 RUE DES COMMERES 78310 COIGNIERES — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 8 1 9 6 7 9 3 3 3 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 2 5

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 300	AS 740	4 560
		Autres immobilisations corporelles	AT	10 143	AU 5 497	4 646
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	50	CV	50
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	1 100	BI	1 100
		TOTAL (II)	BJ	16 593	BK 6 236	10 356
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	132 637	BY 37 990	94 647
		Autres créances (3)	BZ	32 149	CA	32 149
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	252 341	CG	252 341
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 181	CI	2 181
		TOTAL (III)	CJ	419 309	CK 37 990	381 319
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	435 901	1A 44 226	391 675

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise : A2 CHARPENTE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 000)	DA	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	210 507
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 168
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	216 875
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	509
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	143 377
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 715
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	10 199
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	174 800
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	391 675

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	174 800
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Signé par ADRIAN COMANELEA
Le 13 oct. 2026

Signed with Universign doc_Bvne

(3)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A2 CHARPENTE — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue : services *	FG	460 292	FH		FI	460 292
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	460 292	FK		FL	460 292
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	460 300
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	17 650
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	273 675
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9 505
	Salaires et traitements *					FY	111 299
	Charges sociales (10)					FZ	35 300
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)					GA	2 109
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	16
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	449 553
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	10 747
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	2
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	199
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	199
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(198)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	10 550

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2 CHARPENTE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	215
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	215
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(215)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	6 167
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	460 302
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	456 134
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	4 168

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	63 223
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) — Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6 — obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amende	215	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Signé par ADRIAN COMANELEA
Le 13 oct. 2026

Signed with Universign doc_Lw9K tx_abYkwWG6z7Qb

A2 CHARPENTE

2 RUE DES COMMERES

78310 COIGNIERES

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

A2 CHARPENTE

ANNEXE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 391 674,86 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 4 167,75 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

A2 CHARPENTE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Résultat des 5 derniers exercices

A2 CHARPENTE

ANNEXE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			*5 300*
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	*857*		*2 471*
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*5 295*		*1 520*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*6 152*		*9 291*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	*50*		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	*1 100*		
TOTAL	*1 150*		
TOTAL GENERAL	*7 302*		*9 291*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			*5 300*	*5 300*
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport			*3 327*	*3 327*
Matériel de bureau, informatique, mobilier			*6 815*	*6 815*
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			*15 443*	*15 443*
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			*50*	*50*
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			*1 100*	*1 100*
TOTAL			*1 150*	*1 150*
TOTAL GENERAL			*16 593*	*16 593*

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	**Dotations exercice**	**Elem. sortis reprises**	**Fin exercice**
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels		*740*		*740*
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	*463*	*632*		*1 095*
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*3 665*	*737*		*4 402*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*4 127*	*2 109*		*6 236*
TOTAL GENERAL	*4 127*	*2 109*		*6 236*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	**Dégressif**	**Exceptionnel**	**Dotations**	**Reprises**
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	*740*				
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	*632*				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*737*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*2 109*				
TOTAL GENERAL	*2 109*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	**Montant net début**	**Augmentation**	**Dotations aux aux amort.**	**Montant net à la fin**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	*37 990*			*37 990*
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	*37 990*			*37 990*
TOTAL GENERAL	*37 990*			*37 990*
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*1 100*		*1 100*
Clients douteux ou litigieux	*37 990*	*37 990*	
Autres créances clients	*94 647*	*94 647*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	*13 595*	*13 595*	
- T.V.A.	*18 554*	*18 554*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	*2 181*	*2 181*	
TOTAL GENERAL	*168 067*	*166 967*	*1 100*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	*143 377*	*143 377*		
Personnel et comptes rattachés	*7 660*	*7 660*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*7 486*	*7 486*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	*2 563*	*2 563*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*3 006*	*3 006*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	*509*	*509*		
Autres dettes	*10 199*	*10 199*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*174 800*	*174 800*		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine		*178 401*	*178 401*
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		*35 284*	*35 284*
- Dotations de l'exercice		*44 719*	*44 719*
TOTAL		*98 398*	*98 398*
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		*81 546*	*81 546*
- Exercice		*57 495*	*57 495*
TOTAL		*139 041*	*139 041*
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		*49 233*	*49 233*
- à plus d'un an et cinq au plus		*23 303*	*23 303*
- à plus de cinq ans			
TOTAL		*72 537*	*72 537*
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an		*162*	*162*
- à un an au plus		*1 095*	*1 095*
- à plus d'un an et cinq au plus		*527*	*527*
- à plus de cinq ans			
TOTAL		*1 784*	*1 784*
Montant pris en charge dans l'exercice			

A2 CHARPENTE

ANNEXE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	30/06/2025 12 mois	30/06/2024 12 mois	30/06/2023 12 mois	30/06/2022 12 mois	30/06/2021 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*2 000*	*2 000*	*2 000*	*2 000*	*2 000*
b) Nombre d'actions émises	*200*	*200*	*200*	*200*	*220*
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*460 292*	*498 082*	*638 252*	*483 954*	*615 623*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*12 444*	*55 578*	*117 283*	*61 220*	*136 353*
c) Impôt sur les bénéfices	*6 167*	*17 610*	*26 210*	*13 351*	*33 676*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*6 277*	*37 968*	*91 073*	*47 869*	*102 677*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*4 168*	*36 520*	*89 341*	*46 813*	*100 221*
f) Montants des bénéfices distribués		*57 143*	*57 143*	*57 143*	*57 143*
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*31*	*190*	*455*	*239*	*467*
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*21*	*183*	*447*	*234*	*456*
c) Dividende versé à chaque action		*286*	*286*	*286*	*260*
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	*5*	*6*	*7*	*6*	*7*
b) Montant de la masse salariale	*111 299*	*138 055*	*155 866*	*137 180*	*169 826*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*35 300*	*50 628*	*58 806*	*59 462*	*75 738*

Observations complémentaires

A2 CHARPENTE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 RUE DES COMMERES, 78310 COIGNIERES
819679333 RCS VERSAILLES

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 30 juin 2025

Monsieur Adrian- Ioan COMANELEA, Associé Unique et Président de la société A2 CHARPENTE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2025, l'activité de la Société a été la suivante :

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît, ci-dessous, résumant le bilan et soulignant les variations intervenues dans les comptes, et regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Compte tenu des résultats de l'exercice écoulé, nous allons porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2025, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Conformément au règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, ayant modifié les dispositions du Plan comptable général, il est précisé que les données financières de l'exercice N sont établies selon ces nouvelles règles, tandis que celles de l'exercice N-1 ont été établies selon les règles antérieures.

En conséquence, la comparabilité entre les exercices N et N-1 doit être appréciée en tenant compte de ces évolutions.

À ce titre :
- Le poste "Autres produits d'exploitation" de l'exercice N inclut désormais les produits de cession d'immobilisations (incorporelles et corporelles), éléments qui n'étaient pas présentés de manière distincte au titre de l'exercice N-1 ;
- Le poste "Autres charges" de l'exercice N a été retraité pour les besoins de la présentation comparative afin d'y intégrer les valeurs comptables des immobilisations cédées (VNC), élément qui n'était pas présent au titre de l'exercice N-1 ;
- Certains libellés ont été modifiés conformément aux nouvelles dispositions du Plan comptable général. Le poste "Charges sociales" de l'exercice N-1 est désormais présenté sous l'intitulé "Cotisations sociales" au titre de l'exercice N ;
- Enfin, les nouvelles dispositions du Plan comptable général prévoient la suppression de la technique des transferts de charges. Ainsi, certains remboursements de charges de personnel auparavant comptabilisés en transferts de charges au titre de l'exercice N-1 sont désormais enregistrés en diminution du poste « Traitements et salaires » au titre de l'exercice N.

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 460 292 euros contre 498 082 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -7,59%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 9 euros contre 11 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,18%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 17 650 euros contre 46 941 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -62,40%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 273 675 euros contre 195 572 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 39,94%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 9 505 euros contre 9 724 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,25%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 111 299 euros contre 138 055 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -19,38%.

Le montant des cotisations sociales s'élève à 35 300 euros contre 50 628 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -30,28%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 5 personnes contre 6 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -16,67%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2 109 euros contre 1 448 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 45,65%.

Le montant des autres charges s'élève à 16 euros contre 5 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 220,00%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 449 554 euros contre 442 373 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,62%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 10 747 euros contre 55 720 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -80,71%.

Compte tenu d'un résultat financier de -198 euros (1 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 10 549 euros contre 55 721 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -81,07%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -215 euros contre -1 590 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 86,48%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 6 167 euros contre 17 610 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -64,98%.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025 se solde ainsi par un bénéfice de 4 167 euros contre un bénéfice de 36 521 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -88,59%.

Au 30 juin 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 391 675 euros contre 400 533 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,21%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 4 167 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 167 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	210 507 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	214 674 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 214 674 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 216 874 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2022 :
57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2023 :
57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2024 :
57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 30 780 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler que les conventions conclues entre la Société et son Président associé unique au cours de l'exercice écoulé seront portées sur le registre des décisions de l'associé unique.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Signé par ADRIAN COMANELEA
Le 13 oct. 2026

Signed with Universign doc_0VK8 tx_abYkwWG6z7Qb